Envoyé en préfecture le 16/05/2024
Reçu en préfecture le 16/05/2024
Publié le
ID : 049-214900417-20240513-DCM2024_05_062-DE

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mai 2024

Convocation du 07/05/2024

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de Conseillers présents : 18

L'An deux mille vingt-quatre, le treize du mois de mai à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de mai, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, COUINEAU Cyrille, DUDÉ Maïté

Excusée :
Mme GALLARD Corine,

Secrétaire de séance : Mme Nathalie PETERS

DCM2024-05-062 **SIEML – Traversée de bourg – effacement des réseaux place du commerce :**
Acte 1.2 : Commande publique – délégation de service public

Monsieur le Maire rend compte de l'avant-projet détaillé des travaux d'effacement des réseaux aériens de la place du commerce transmis par le SIEML.

Le Conseil municipal,
Vu l'article L.5212-26 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du comité syndical du SIML arrêtant le règlement financier en vigueur,
Vu la délibération du comité syndical du SIEML en date 02/07/2024 arrêtant

la liste des opérations d'effacement des réseaux aériens,
Après en avoir délibéré :

Accepte de verser une participation pour l'opération et selon les modalités suivantes :

Envoyé en préfecture le 16/05/2024
Reçu en préfecture le 16/05/2024
Publié le
ID : 049-214900417-20240513-DCM2024_05_062-DE

Participation sur travaux NET DE TAXES

N° chantier	Catégorie	Sous catégorie	Libellé chantier	Montant des travaux net de taxe	Taux participation	Montant de la participation à verser
041.22.03.01	Effacement réseau DP	Effacement DP	Place du Commerce - BT	44 976,15 €	40,00 %	17 990,46 €
041.22.03.02	Eclairage public	44 Rénovation liée à un effacement	Place du Commerce - EP U- terrassement,fourreaux, cablettes et matériel	21 826,60 €	40,00 %	8 730,64 €
041.22.03.05	Eclairage public	44 Rénovation liée à un effacement	Place du Commerce - Contrôle EPu	112,88 €	40,00 %	45,15 €
			Totaux	**66 915,63 €**		**26 766,25 €**

Participation sur travaux TTC

N° chantier	Catégorie	Sous catégorie	Libellé chantier	Montant des travaux HT	Taux Part.	Montant de la participation à verser
041.22.03.03	Génie civil Télécom	61 Effacement de réseau Télécom	Place du Commerce - GCT	5 594,62 €	100,00 %	5 594,62 €
041.22.03.04	Construction de postes et divers	71 Divers	Place du Commerce - Fourniture et pose marché	4 665,11 €	100,00 %	4 665,11 €
					Total HT des participations	**10 259,73 €**
					TVA 20% (Travaux + Frais de dossier)	**2 051,94 €**
					Total TTC des participations	**12 311,67 €**

Soit un coût global pour la collectivité de 39 077,92€.

Les modalités de versement de la participation seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEML.

Les dépenses seront imputées de la façon suivante :

Effacement de réseau DP et éclairage public	Compte 2041582, opération 69 Amortissement cinq ans	26 712,07€ HT
Câblage et effacement de réseau Telecom	Compte 21538, opération 69	12 311,67€ TTC
Frais de dossier	Compte 65568	54,18€ TTC

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Nathalie PETERS

Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

MAIRIE DE BRAIN-SUR-ALLONNES (Maine-et-Loire)